



NON À L'IMPORTATION DE FOURRURE !

En 2021 a été votée l'interdiction immédiate des élevages de visons et autres animaux élevés spécifiquement pour leur fourrure. Néanmoins, nous continuons de voir de la fourrure dans le commerce sous diverses formes (porte-clés, capuches,...). **En signant cette pétition, je soutiens le combat de la Fondation Brigitte Bardot contre l'importation de fourrure provenant d'animaux piégés, ainsi que le renforcement des contrôles en douanes pour les espèces protégées ou les animaux de compagnie (chiens et chats), dont le commerce de la fourrure est interdit dans notre pays.**

Nom Prénom	Adresse	Signature

À RETOURNER À :

Fondation Brigitte Bardot
28, rue Vineuse - 75116 Paris



Reconnue d'utilité publique

Tél. : 01 45 05 14 60
Fax : 01 45 05 14 80
www.fondationbrigittebardot.fr